

*Hugo Sigouin-Plasse, avocat  
Chef de service  
Réglementation et réclamations  
Ligne directe : (514) 598-3767  
Télécopieur : (514) 598-3839  
Courriel : [hsigouin-plasse@gazmetro.com](mailto:hsigouin-plasse@gazmetro.com)  
Adresse courriel pour ce dossier : [dossiers.reglementaires@gazmetro.com](mailto:dossiers.reglementaires@gazmetro.com)*

**PAR SDE ET PAR MESSAGER**

Le 19 janvier 2017

M<sup>e</sup> Véronique Dubois  
Secrétaire  
**RÉGIE DE L'ÉNERGIE**  
Tour de la Bourse  
800, Place Victoria - bureau 2.55  
Montréal QC H4Z 1A2

**Objet : Demande relative au dossier générique portant sur l'allocation des coûts et la structure tarifaire de Gaz Métro – Phase 3B**  
**Notre dossier : 312-00669**  
**Dossier Régie : R-3867-2013**

---

Chère consœur,

Dans sa décision D-2016-169 (par. 46), la Régie demandait à Gaz Métro de « déposer sa preuve relative à la méthodologie d'évaluation de la rentabilité de projets d'extension de réseau en tenant compte, notamment, des ordonnances émises dans sa décision D-2016-090<sup>9</sup>, au plus tard le 19 janvier 2017 à 12 h ».

Malheureusement, Gaz Métro informe la Régie qu'elle ne sera pas en mesure de déposer sa preuve avant demain, 16h.

Nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

*(S) Hugo Sigouin-Plasse*

Hugo Sigouin-Plasse  
HSP/mb